

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le**13 MARS 2026**

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Reçu au
Moniteur
belge

***26039595***N° d'entreprise : **0444 748 463****Nom**(en entier) : **Morrison and Foerster**

(en abrégé) :

Forme légale : **Entité étrangère**Adresse complète du siège : **MARKET Street 425 - 94105 San Francisco,****CA 94104 - 2482 - Etats-Unis d'Amérique****Succursale belge : Boulevard Louis Schmidt 29 - 1040 Etterbeek****Objet de l'acte : Démission - Nomination**

Résolutions du conseil d'administration du 26/01/2026

Attendu que la loi belge exige que chaque entité commerciale nomme et autorise officiellement des désignés aux fins de la gestion quotidienne de la succursale belge et de la représentation de la Société devant toutes les autorités belges et européennes ; et

Attendu qu'Alex van der Wolk et Jennifer L. Marines sont actuellement les désignés officiels enregistrés du Cabinet ; et

Attendu que le Conseil souhaite abroger la désignation antérieure d'Alex van der Wolk et nommer Alexander Israel et Bitra Rahebi comme désignés supplémentaires enregistrés aux fins de la gestion quotidienne de la succursale belge et de la représentation de la Société devant toutes les autorités belges et européennes.

Il est donc maintenant décidé ce qui suit :

1. Qu'Alexander Israel, avocat et membre du barreau de Bruxelles, qui réside au 62, rue Berckmans, 1060 Bruxelles, Belgique, sera nommé désigné de Morrison & Foerster LLP en Belgique. Il sera responsable de la gestion du bureau de Bruxelles conformément à la procuration accordée au paragraphe 4, ci-dessous ; et

2. Que Bitra Rahebi, avocate et membre du barreau de Californie, dont le lieu principal de résidence est 1421 Thayer Avenue, Los Angeles, Californie, 90024, États-Unis, sera nommée désignée de Morrison & Foerster LLP en Belgique. Elle sera responsable de la gestion du bureau de Bruxelles conformément à la procuration accordée au paragraphe 4, ci-dessous ; et

3. Que Jennifer L. Marines, avocate et membre du barreau de New York, dont le lieu principal de résidence est 4 Hewlett Lane, Port Washington, New York, 11050, États-Unis, restera une désignée de Morrison & Foerster LLP en Belgique. Elle sera responsable de la gestion du bureau de Bruxelles conformément à la procuration accordée au paragraphe 4, ci-dessous ; et

4. Chacun des Alexander Israel, Jennifer L. Marines et Bitra Rahebi a le pouvoir de signer tous les documents et d'effectuer d'autres actions (juridiques) nécessaires à l'établissement de la succursale belge et à l'enregistrement de la succursale auprès de la Chambre de Commerce belge, et par la suite de mener la gestion quotidienne de la succursale belge, y compris la gestion des comptes bancaires, l'obtention de crédits, le paiement de chèques, l'embauche et l'octroi de licences au personnel juridique et la représentation de la Société devant toutes les autorités belges et européennes, y compris dans toutes les transactions avec les autorités fiscales, l'administration de la TVA, les douanes, les services postaux, les services téléphoniques, les autorités portuaires, les compagnies de chemin de fer, les compagnies aériennes et tous les autres services publics, et de signer tous les engagements envers ces autorités, services et entreprises, et de déléguer l'autorité, en partie ou en totalité, à des sous-désignés ; et

5. Que par cette désignation, la désignation antérieure et la délégation de pouvoirs à Alex van der Wolk sont par la présente abrogées ; et

6. Que cette désignation ne sera pas rémunérée.

Alexander van der Wolk mandate J.Jordens srl / Serge Solau aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Serge Solau
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/03/2026 - Annexes du Moniteur belge